

lesquels ont déclaré ne savoir signer  
Le père absent

E. La Flèche, P<sup>re</sup>

B. 2.  
M<sup>e</sup>. Olympie  
Dupuis.  
+ dix sept +  
E. S. P<sup>re</sup>

Le seize Janvier mil huit cent soixante  
seize, nous prêtre Curé sousigné, avons  
baptisé Marie Olympie, née l'avant veille  
du légitime mariage de Moïse Dupuis, cul-  
tivateur, et de Delina Lemieux, de cette  
paroisse. Parrain Alphée Couetous  
marraine Louise Dupuis, laquelle  
ainsique le père a signé avec nous.  
Le parrain a déclaré ne savoir signer  
Louise Dupuis. Un mot rayé nul,  
Moïse Dupuis

E. La Flèche, P<sup>re</sup>

B. 3.  
M<sup>e</sup>. Philomène  
Léhouillier.

Le trente Janvier mil huit cent  
soixante dix sept nous prêtre Curé  
sousigné, avons baptisé Marie Phi-  
lomène, née l'avant veille du légitime  
mariage de Henri Léhouillier cultiva-  
teur et de Adèle Bilodeau de cette pa-  
roisse. Parrain Joseph Léhouillier marrai-  
ne Philomène Asselin sousigné, le parrain  
et le père ont déclaré ne savoir signer

Philomène Asselin

Joseph Léhouillier

E. La Flèche, P<sup>re</sup>

B. 1  
Ed. Jos-  
Roubeau

Le trente un Janvier mil huit cent soixan-  
te dix sept, nous prêtre Curé sousigné  
avons inhumé dans le Cimetière  
de cette paroisse le Corps de Joseph  
Edmond, enfant légitime de Cyulle  
Roubeau Cultivateur, et de et de Rose  
Lafontaine de cette paroisse, décédé l'avant  
veille à l'âge de onze mois. furent présents à l'inhumation  
Christine Peneault qui a déclaré ne savoir signer  
A Dieu donné Côté sousigné

Dieu donné Côté

E. La Flèche, P<sup>re</sup>

B. 3  
M<sup>e</sup>. Hermeline  
Loirier

feuille de deuxième

Le neuf Février mil huit cent soixante dix sept  
nous prêtre Curé sousigné, avons baptisé Marie  
Hermeline, née le même jour du légitime  
mariage de Gerse Loirier, Cultivateur, et de  
Eveline Ducharme, de cette paroisse. Parrain  
Hermine Ducharme, marraine Hermeline  
Dupuis, lesquels ont tous deux  
signé avec nous. Le parrain a  
déclaré ne savoir signer

Trine Ducharme

Hermine Dupuis

E. La Flèche, P<sup>re</sup>

B. 1  
Eli Laventure  
&  
Sara Paquet

Le onze Février mil huit cent soixante dix sept  
après la publication de trois ans de mariage  
faite au prône de nos messes paroissiales,  
la même publication ayant eu lieu à St For-  
tunat de Wolfstown, comme il appert par le  
Certificat du Curé du lieu en date du dix  
du présent mois, entre Eli Laventure, Cul-  
tivateur, fils majeur de Pierre Laventure, cul-  
tivateur et de Sophronie Cloutier de la  
paroisse de St Fortunat de Wolfstown, d'une  
part, et Sara Paquet, fille mineure de Joa-  
chim Paquet, Cultivateur, et de Julienne  
Bouche, de cette paroisse d'autre part;  
ne s'étant découvert aucun empêchement  
au dit mariage, nous prêtre Curé sousigné  
avons reçu leur mutuel Consentement  
de mariage, du Consentement du père  
et de la mère de l'épouse, et leur avons  
donné la Bénédiction Nuptiale en  
présence de Honoré St Cyr, beau frère de  
l'épouse, et de Yiphirin Laventure frère de  
l'épouse lesquels ont ainsi que les époux  
déclaré ne savoir signer. E. La Flèche, P<sup>re</sup>